



Bureau Veritas Certification France

PRE-RAPPORT

Évaluation externe

Établissement d'Hébergement pour Personnes

Agées Dépendantes (EHPAD)

Les Magnolias

CHBM

Pont de Roide (Dpt 25)

EQUIPE D'EVALUATION

■ Annette SALCZYNSKI
■ Evalueur Responsable
■ Tél : 06 12 18 20 55
■ Mail : annette.salczynski@sfr.fr

■ Malika SALHI
■ Evalueur
■ Tél : 06 84 58 89 61
■ Mail : malika.salhi@neuf.fr

BUREAU VERITAS CERTIFICATION France – ESMS

Pré-rapport EHPAD Les Magnolias

41 Chemin des Peupliers- TSA 81003 - 69574 Dardilly Cedex

Tél : 01 55 89 65 65 - Fax : 04 78 66 82 65

Juin 2014



ABREGÉ DU RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE

Les Magnolias – Pont de Roide (Dpt. 25)

CHBM

(3.7 de la section 3 du chapitre V de l'annexe 3-10 du code de l'action sociale et des familles)

Cet abrégé a pour objectif de traduire la dynamique de l'évaluation externe. A cet effet, l'abrégé présente les items contenus dans la synthèse de l'évaluation externe retenus comme force et/ou faiblesse et pour lesquels il est fait des propositions ou préconisations dans le rapport d'évaluation externe.

La méthode de remplissage consiste, pour chacune des sept rubriques, à noter les forces « et » les faiblesses à partir de la synthèse de l'évaluation externe. En effet, chaque rubrique ne peut être réduite à l'une ou l'autre de ces deux dimensions. L'approche du réel par la complexité consiste à chaque fois à identifier en quoi la rubrique présente une force « et » une faiblesse, ces deux aspects étant toujours contenus dans les faits observés.

L'expression des propositions/préconisations apparaît alors différente si la réalité a été exposée dans sa complexité. Elle n'est plus la sanction de ce qui « ne va pas » mais la dynamique à créer pour poursuivre l'évolution du projet.

La huitième rubrique permet de recueillir l'appréciation globale de l'évaluateur externe
La neuvième permet de recueillir les éléments de méthodologie de l'évaluation externe

rne



ABREGÉ DU RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE

Les Magnolias – Pont de Roide (Dpt. 25)

CHBM

(3.7 de la section 3 du chapitre V de l'annexe 3-10 du code de l'action sociale et des familles)

1. La démarche d'évaluation interne *

(Exemples d'items : Modalités de mise en œuvre de la démarche d'évaluation interne, de participation des usagers, d'élaboration du plan d'amélioration continue de la qualité, de suivi des résultats ...)

Items (5 maximum)	Forces	Faiblesses	Propositions/préconisations formulées par l'évaluateur externe
<ul style="list-style-type: none"> - Participation des personnels et des usagers à la démarche d'évaluation interne - Contribution de la démarche d'évaluation interne à la dynamique de la qualité de l'accompagnement et Mise en œuvre des actions pour faire vivre la démarche qualité dans l'établissement (sensibilisation et information des usagers et appropriation par les professionnels 	<p>Un référentiel complet a été utilisé, l'établissement s'est fait accompagner par le REQUA</p> <p>Un plan d'amélioration est élaboré, l'équipe est à l'écoute de propositions d'amélioration, la dynamique de la qualité semble acquise.</p>		

* pour les services à la personne (SAP) agréés, cette rubrique correspond aux points investig



ABREGÉ DU RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE

Les Magnolias – Pont de Roide (Dpt. 25)

CHBM

(3.7 de la section 3 du chapitre V de l'annexe 3-10 du code de l'action sociale et des familles)

2. La prise en compte des recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles publiées par l'Anesm relatives à l'ESSMS.

(Exemples d'items : Modalités d'appropriation des recommandations, mobilisations des recommandations en fonction des sujets traités,...).

Items (5 maximum)	Forces	Faiblesses	Propositions/préconisations formulées par l'évaluateur externe
-Efficacité de l'appropriation des recommandations par tous les acteurs ou professionnels de l'établissement - -Prise en compte des modalités de management de la recommandation sur la prévention de la maltraitance	Les RBPP sont à disposition des professionnels, elles sont utilisées lors de la réalisation de procédures. Une enquête sur la maltraitance a été réalisée en 2013 avec utilisation des RBPP de la HAS.		Mettre à disposition les abrégés des RBPP.



ABREGÉ DU RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE

Les Magnolias – Pont de Roide (Dpt. 25)

CHBM

(3.7 de la section 3 du chapitre V de l'annexe 3-10 du code de l'action sociale et des familles)

3. Les conditions d'élaboration, de mise en œuvre et d'actualisation du projet d'établissement ou de service et l'organisation de la qualité de la prise en charge ou de l'accompagnement des usagers.

(Exemples d'items : Caractérisation de la population accompagnée ; , modalités de formalisation et d'actualisation du projet d'établissement ou de service ; adaptation de l'offre des activités et des prestations à la population accompagnée ; ...).

Items (5 maximum)	Forces	Faiblesses	Propositions/préconisations formulées par l'évaluateur externe
<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration et révision du projet d'établissement ou de service en cohérence avec les objectifs de l'établissement et les besoins/attentes des usagers - Développement des compétences et de la stabilité du personnel (plan de formation, dialogue social et gestion prévisionnelle des emplois et des compétences) 	<p>Le Projet d'établissement est spécifique à la structure, bien qu'étant reliée à un centre hospitalier ayant son projet d'établissement global.</p> <p>Le plan de formation est riche et accessible à tous les professionnels.</p>	<p>Depuis sa remise à jour, les évaluations interne et externe ont eu lieu.</p>	<p>Le réactualiser en y incluant les plans d'amélioration.</p>



ABREGE DU RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE

Les Magnolias – Pont de Roide (Dpt. 25)

CHBM

(3.7 de la section 3 du chapitre V de l'annexe 3-10 du code de l'action sociale et des familles)

4. L'ouverture de l'établissement ou du service sur son environnement institutionnel, géographique, socioculturel et économique

(Exemples d'items : Perception du rôle de l'établissement ou du service et de ses missions par les partenaires, formalisation des collaborations et des coopérations interinstitutionnelles ou interprofessionnelles autour et avec l'utilisateur, Prise en compte du réseau de proximité et de l'utilisation optimale des ressources du milieu, contribution aux évolutions et à la modification de l'environnement,...).

Items (5 maximum)	Forces	Faiblesses	Propositions/préconisations formulées par l'évaluateur externe
- Collaboration, formations et conventions avec les différents acteurs du secteur	Les conventions sont signées avec les bénévoles, le médecin traitant et le kinésithérapeute. L'ouverture sur l'extérieur est effective et pérenne.		



ABREGÉ DU RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE

Les Magnolias – Pont de Roide (Dpt. 25)

CHBM

(3.7 de la section 3 du chapitre V de l'annexe 3-10 du code de l'action sociale et des familles)

5. Personnalisation de l'accompagnement

(Exemples d'items : capacité de l'établissement ou du service à évaluer avec les usagers leurs besoins et attentes dans le cadre du projet d'établissement ou de service en prenant en compte les interactions avec l'environnement familial et social de la personne, conditions dans lesquelles est élaboré le projet personnalisé, ...).

Items (5 maximum)	Forces	Faiblesses	Propositions/préconisations formulées par l'évaluateur externe
<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration, rédaction, actualisation du projet personnalisé (volet associatif, pédagogique, soins, autonomie...) - Entrée dans l'établissement, liens entre les usagers et relation avec le personnel 	<p>Tous les PPA formalisés Leur signature est prévue.</p> <p>Un recueil de données, accessible à tous.</p> <p>des référents sont identifiés à l'entrée du résident.</p>		<p>Envisager des rencontres pluridisciplinaires systématisées avec l'équipe et le résident quelques jours après son entrée.</p>



ABREGÉ DU RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE

Les Magnolias – Pont de Roide (Dpt. 25)

CHBM

(3.7 de la section 3 du chapitre V de l'annexe 3-10 du code de l'action sociale et des familles)

6. L'expression et la participation individuelle et collective des usagers

(Exemples d'items : Effectivité des droits individuels et collectifs et de la participation collective des usagers, prise en compte de l'expression des usagers pour améliorer l'accompagnement...).

Items (5 maximum)	Forces	Faiblesses	Propositions/préconisations formulées par l'évaluateur externe
<ul style="list-style-type: none"> - Elections, composition, tenue des réunions (comptes rendus), thèmes abordés lors des CVS (et comment sont choisis ces thèmes) - Recueil et traitement des plaintes et des réclamations 	<p>Le CVS est en place. Le président est un représentant des résidents</p> <p>Le recueil et traitement des plaintes et réclamations est organisé.</p>	<p>Les résidents et familles sont peu acteurs dans l'élaboration de l'ordre du jour des réunions CVS.</p>	<p>Intégrer l'expression de l'ensemble des résidents et des familles pour l'élaboration des ordres du jour.</p>



ABREGE DU RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE

Les Magnolias – Pont de Roide (Dpt. 25)

CHBM

(3.7 de la section 3 du chapitre V de l'annexe 3-10 du code de l'action sociale et des familles)

7. La garantie des droits et la politique de prévention et de gestion des risques

(Exemples d'items : Organisation de l'ESSMS pour permettre le respect de la dignité et du droit à l'intimité, prise en compte des principaux risques relatifs aux spécificités des usagers et aux conditions d'accompagnement, identifiés par l'ESSMS, dispositions mises en place, dont la formation des professionnels, pour prévenir ces risques, modes de concertation, traitement des faits de maltraitance,...).

Items (5 maximum)	Forces	Faiblesses	Propositions/préconisations formulées par l'évaluateur externe
<ul style="list-style-type: none"> - Respect de la vie privée, liberté d'aller et venir - Elaboration d'un plan de gestion des risques (risques infectieux, plan bleu, fugues...) - Mise en place d'un dispositif pour garantir la sécurité des usagers et des professionnels 	<p>La notion de liberté personnelle au sein de la collectivité est rappelée dans le règlement de fonctionnement.</p> <p>Formations adaptées et récurrentes</p> <p>Le circuit du médicament est sécurisé</p>		



ABREGÉ DU RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE

Les Magnolias – Pont de Roide (Dpt. 25)

CHBM

(3.7 de la section 3 du chapitre V de l'annexe 3-10 du code de l'action sociale et des familles)

8. Appréciation globale de l'évaluateur externe

Les échanges en amont des journées d'évaluation externe, (mail, téléphone) nous ont permis de préparer cette visite.
Les documents fournis, en particulier le rapport d'évaluation interne, ont grandement facilité la connaissance de l'établissement.
Tous les professionnels ont fait preuve de disponibilité pour répondre à nos demandes.

Nous remercions le Directeur, la cadre de santé, l'assistante qualité, le médecin coordonnateur ainsi que toute l'équipe des Magnolias et les professionnels du CHBM pour l'accueil qui nous a été réservé.

Nous avons ressenti une ambiance chaleureuse dans un établissement situé en centre-ville, dans un joli parc sécurisé. La liberté d'aller et venir des résidents est respectée.

Le personnel a semblé motivé et impliqué.

L'évaluation externe s'est déroulée dans un climat de transparence et de riches échanges. L'établissement a les moyens pour assurer une prise en soins des résidents de qualité.